

**France-Troyes: Survey services**

OJ S 203/2023 20/10/2023

**Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: troyes Champagne Métropole

Postal address: 1 Place Robert Galley

Town: Troyes

NUTS code: FR France

Postal code: 10000

Country: France

Contact person: Service Commande publique

E-mail: [marches.publics@troyes-cm.fr](mailto:marches.publics@troyes-cm.fr)

Telephone: +33 325452727

**Internet address(es):**Main address: <http://troyes-champagne-metropole.fr>Address of the buyer profile: <http://www.xmarches.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.xmarches.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.xmarches.fr>

**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: EPCI

**I.5. Main activity**

General public services

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

maitrise d'oeuvre pour la rénovation des déchèteries de Troyes Champagne Métropole - lot no1

Reference number: M2023-049L1

**II.1.2. Main CPV code**

79311000 Survey services

**II.1.3. Type of contract**

Services

#### **II.1.4. Short description**

les évolutions récentes en matière de réglementation exigent une nécessaire adaptation des déchetteries en termes de services rendus et de fonctionnement. C'Est dans ce cadre que Troyes Champagne Métropole souhaite engager une première phase de travaux qui portera sur le contrôle d'accès et la sécurisation des sites, à l'instar du dispositif déjà en place sur la déchetterie de Saint Lyé.

Éléments de missions :

Le présent marché public est soumis aux dispositions des articles L2430-1 à L2432-2 du Code de la commande publique, et à l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

A ce titre, il sera confié au titulaire du marché les missions suivantes : avp, pro, act, visa, opc, det, Aor.

En outre, le candidat, se verra confier les missions complémentaires suivantes :

Mc1 : Réalisation de la déclaration préalable de travaux

#### **II.1.5. Estimated total value**

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one lot only

### **II.2. Description**

#### **II.2.1. Title**

maitrise d'oeuvre pour la sécurisation des déchèteries de Troyes Champagne Métropole  
Lot No: 1

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

79311000 Survey services

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: 7 déchèteries de TCM (article 3-9 du Rc)

#### **II.2.4. Description of the procurement**

conformément à l'article L2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie comme suit :

-Lot no1 : Maitrise d'oeuvre pour la sécurisation des déchèteries de Troyes Champagne Métropole,

-Lot no2 : Maitrise d'oeuvre pour la modernisation de la déchèterie de Sainte-Savine,

-Lot no3 : Maitrise d'oeuvre pour la modernisation de la déchèterie de Pont-Sainte-Marie,

-Lot no4 : Maitrise d'oeuvre pour la modernisation de la déchèterie de La-Chapelle-Saint-Luc,

-Lot no5 : Maitrise d'oeuvre pour la modernisation de la déchèterie de Saint-Julien-Les-Villas.

Cette consultation concerne uniquement le lot no1. Quant aux lots no2 à 5, ils feront l'objet de consultations distinctes.

le marché public est décomposé en 7 phases définies comme suit :

-Phase no 1 : AVP - avant-Projet

-Phase no 2 : PRO - etudes de projet

-Phase no 3 : ACT - assistance pour la passation des contrats de travaux

-Phase no 4 : VISA - vISA des études d'exécution

-phase no5 : OPC - ordonnancement, pilotage et coordination de chantier

-phase no 6 : DET - direction de l'exécution du contrat de travaux

-Phase no 7 : AOR - assistance lors des opérations de réception.

le présent marché public de maîtrise d'oeuvre sera conclu sous la forme d'un marché ordinaire et sera traité à prix provisoires.

la durée de validité du présent marché court à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement du ou des lots travaux.

les délais d'exécution seront fixés à l'article E2 de l'ae.

a titre d'information, ci-après le calendrier prévisionnel s'agissant de cette opération :

-Le démarrage de la phase conception de la maîtrise d'oeuvre est planifié et souhaité au plus tôt pour la fin d'année 2023/début d'année 2024 ;

-Les travaux devront intervenir au début 2025 ;

-L'Objectif est une livraison et un dispositif de sécurisation et de contrôle d'accès géré à distance pour toutes les déchèteries fin 2025.

#### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 15/12/2023 End: 31/12/2025

This contract is subject to renewal: no

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: no

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

s'Agissant d'une procédure formalisée, le candidat devra transmettre un formulaire DUME (Document Unique du Marché Européen) dûment complété prouvant que le candidat dispose de l'aptitude et des capacités requises. Au titre de la partie IV " critères de sélection " le candidat devra compléter les sections B à C et faire figurer à minima les renseignements suivants : Au titre des capacités économiques et financières du candidat (section B) : - Déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat sur les 3 derniers exercices connus

##### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

au titre des capacités techniques et professionnelles du candidat (section C) : -Présentation d'une liste des principaux services (non sous-traités) effectués au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent la nature, le montant, la date, les lieux d'exécutions et les destinataires public ou privé de ces prestations -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 20/11/2023 Local time: 17:00

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

#### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

#### **IV.2.7. Conditions for opening of tenders**

Date: 20/11/2023 Local time: 17:15

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

### **VI.3. Additional information**

forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s):

candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Néanmoins, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21.1° du Code de la commande publique. Toutefois, il ne sera pas fait application de l'article R2142-21.2° du Code de la commande publique. En effet, l'acheteur autorise aux candidats de présenter leurs offres en agissant comme membres de plusieurs groupements.

Aussi, en application de l'article R2142-23 du Code de la commande publique, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement,

soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

critères de jugement des offres :

- La valeur technique, notée sur 20 points, pondération 60%, jugée selon les sous-critères suivants et au regard du mémoire technique de 40 pages maximum (soit 20 pages recto-verso) en fichier unique :

- La pertinence, la cohérence et le détail de la méthodologie proposée par le candidat pour l'ensemble des éléments de mission (présentation explicitée et argumentée de la méthodologie complétée d'un planning à barre détaillé et faisant apparaître l'ensemble des contraintes, points d'arrêts, délais de validation afférents au présent projet), sous-critère noté sur 12 points.

- la pertinence, la qualité et l'expertise des moyens humains affectés au marché (avec présentation des CV du personnel concerné ainsi que des tâches de chaque intervenant sur le marché), sous-critère noté sur 8 points.

Pour RAPPEL :

Aucune annexe ne sera acceptée. En cas d'annexes présentes dans l'offre, ces dernières ne seront pas prises en compte ni analysées.

Le mémoire technique ne doit pas dépasser 40 pages (soit 20 pages recto-verso). Toutes les pages du mémoire techniques seront comptabilisées (page de garde, sommaire, page blanche...etc.). Si ce dernier dépasse le nombre de pages susvisées et/ou s'il est présenté en plusieurs fichiers, aucune des pièces ne seront prises en compte et l'offre du candidat ne sera pas analysée. Son offre sera rejetée car non conforme.

- le prix des prestations, noté sur 20, pondération 40%, jugé au regard du montant total de rémunération (forfait provisoire + mission complémentaire)

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: tribunal administratif de Chalons en Champagne

Postal address: 25 rue du Lycée

Town: Chalons-en-Champagne Cedex

Postal code: 51036

Country: France

E-mail: [greffe.tachalonsenchampagne@juradm.fr](mailto:greffe.tachalonsenchampagne@juradm.fr)

Telephone: +33 326668687

Internet address: <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>

##### **VI.4.3. Review procedure**

Precise information on deadline(s) for review procedures:

1)recours spécifiques contrats publics : -Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (Cja): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. -Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivant du CJA peut être exercé pendant 1 mois à compter de la signature du marché public aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en

concurrence. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L.551-1 du Code de la Justice administrative. 2)recours de droit commun : -Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. -Recours en référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, en application des dispositions de l'article L.521-1 du Code de Justice administrative. -Recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. -Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi -Référé indemnitaire : pouvant être intenté dans les 2 mois d'une décision expresse de rejet de la demande préalable (article R. 421-1 et suivants du Cja) ou sans délai dans le cas d'une décision implicite de rejet née du silence gardé par le pouvoir adjudicateur pendant plus de 2 mois à compter de la réception de la demande préalable et sous réserve des dispositions de la loi du 31 décembre 1968 relative à la prescription quadriennale. -Introduction d'une demande devant le préfet de l'aube : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 2131-8 du code général des collectivités territoriales

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

17/10/2023